

LE PROGRAMME D'ACHATS DURABLES DE ALCATEL-LUCENT

Pierre-Louis FROUEIN

Supméca Paris (CESTI)

Responsable du programme achats durables du groupe Alcatel-Lucent

Enjeux et contexte

Le développement durable a une importance croissante dans les attentes des clients.

Cela offre donc un nouvel espace aux fournisseurs pour leur permettre de se différencier vis-à-vis de la concurrence.

La mise en place d'un programme d'Achats Durables permet aux clients une surveillance allégée de ces sujets.

Indicateurs, index existants, modèles de rapports même s'il existe peu de référentiels et pas de certification.

La part des actifs immatériels est passée de 20 % en 1975 à 80 % en 2010.

Le nombre d'investissements « PRI » (Principles for Responsible Investment) et la part des actifs placés sous ce type de management est en constante augmentation.

La pression réglementaire est croissante de la part de pays de plus en plus nombreux.

Pour les entreprises cotées, il est obligatoire de mesurer sa performance dans les domaines : social, environnemental, éthique.

Les exigences concernant les caractéristiques des produits ou services se développent : certificats, labels, etc. ..

Les exigences concernant les entreprises se développent également : ISO 14000, 26000, OHSAS18001, SA8000, ILO, The Global Compact, ..

Mise en place

- Définir des **priorités** en matière de Responsabilité d'Entreprise. Exemple d'ALCATEL-LUCENT :
 - Améliorer l'efficacité énergétique des produits et solutions
 - Conserver son leadership en matière de développement et de déploiement de l'innovation dans les technologies de communication éco-durables.
 - Le personnel
 - Investir dans le personnel et ses talents tout en prenant en compte la diversité de nos marchés.
 - Réduire la fracture numérique
Développer et déployer des solutions de communications au service d'un monde connecté.
- Définir des **valeurs**. Exemple d'ALCATEL-LUCENT :
 - Imposer une tolérance zéro pour les non-conformités.
 - Réserver nos relations commerciales aux partenaires qui partagent et soutiennent nos valeurs.
 - Se comporter comme citoyens des communautés où nous exerçons nos activités.

Avantages des pratiques d'Achats responsables :

- Réduction des coûts (énergie, coûts de mise en conformité)
Les actions de développement durable sont soit antagonistes soit en synergie avec les objectifs économiques, on met la priorité sur les deuxièmes.
- Réduction des risques.
- Amélioration des revenus (issus de l'innovation et de la mise en place de programmes de recyclages)

Les trois piliers du développement durable dans la supply chain :

Exiger des engagements en matière de développement durable de la part des fournisseurs.

Spécifications, appels d'offre, contrats d'Achats, Code de conduite Fournisseur.

Nos exigences peuvent induire des contraintes chez nos fournisseurs nous devons également savoir nous remettre en cause.

Evaluer les pratiques des fournisseurs en matière de développement durable.

Le développement durable est intégré dans les critères de **sélection** des fournisseurs et dans l'**analyse** du risque fournisseur.

- Evaluer le **système** de management du développement durable des fournisseurs.

Evaluer les fournisseurs en fonction de leur type de business (clé, partenaire, montant de dépense élevé) ou du risque élevé vis-à-vis du développement durable (type d'activité ou lieu de l'activité (pays))

- Auditer les **pratiques** en matière de développement durable pour vérifier la mise en œuvre effective des intentions ou engagements.

- o Audits qualité.
- o Audits de la Corporate Responsibility

• Outils : EcoVadis, charte des relations inter-entreprises voir CDAF.

• Critères d'évaluation :

- o Opérations : consommations en énergie et CO², gestion de l'eau, pollutions locales (bruit, odeurs, poussière, etc. .), matières premières et matières dangereuses, produits chimiques, émissions atmosphériques, gestion des déchets, éco-conception des produits, fin de vie, santé et sécurité des consommateurs, consommation durable.
- o Social : travail des enfants, travail forcé, non discrimination, liberté d'association, conditions de travail (salaires et avantages), gestion des carrières et formation, structuration des relations de travail (représentation des salariés), santé et sécurité des travailleurs (blessures, maladies, accidents)
- o Ethique : intégrité commerciale, corruption, pratiques anti-concurrentielles

• Exemples d'écarts identifiés lors des audits : violation des lois et réglementations locales sur les heures de travail, absence d'évaluation des risques santé et sécurité systématique et complet, absence d'inventaires d'émission des gaz à effet de serre et de plans de réduction, nombre insuffisant d'employés formés en secourisme, absence de politiques et/ou de communication aux employés sur la rémunération et les avantages sociaux, suspicion de travail forcé (rétention du passeport), discrimination à l'embauche de travailleurs (test de grossesse).

Améliorer les performances en matière de développement durable.

- Imposer un niveau minimum acceptable pour l'évaluation des fournisseurs.
- Exiger la mise en œuvre de plans d'amélioration lors de notes ou résultats d'audit insuffisants. (Cela peut durer des années pour les aspects sociaux).
- Soutenir et communiquer avec les fournisseurs via des ateliers ou travaux en commun.

Remarque :

Ne pas oublier d'appliquer les Codes de conduite attendus des fournisseurs à nos propres pratiques d'achat internes :

Journée de travail, délai de livraison, niveau de flexibilité, transparence, style de management, médiation